

directe » et de « violation formelle de la Charte des Nations Unies » en ce qui concerne Formose. Le câblogramme demandait en outre au Conseil de sécurité de condamner le Gouvernement des États-Unis pour son acte « criminel » et de prendre sans délai des mesures pour assurer « le retrait complet, de Taïwan (Formose) et des autres territoires appartenant à la Chine, de toutes les forces armées d'invasion des États-Unis ». Dans une lettre adressée au Secrétaire général, M. Austin, ambassadeur des États-Unis, affirma que son pays n'avait commis aucun empiètement sur le territoire chinois ni aucun acte d'agression contre la Chine. Les mesures prises par les États-Unis à l'égard de Formose constituaient « un acte impartial de neutralisation visant à la fois les forces de Formose et celles du territoire continental ». Comme le Président Truman l'avait solennellement déclaré, les États-Unis ne nourrissaient aucun dessein à l'endroit de Formose et, par conséquent, « seraient heureux que les Nations Unies fussent saisies de la question ». Les États-Unis acceptaient également une « enquête approfondie par les Nations Unies, soit ici, soit sur les lieux ».

En considération de cette lettre, le Conseil de sécurité décida d'ajouter à son ordre du jour un nouveau point intitulé « Plainte relative à l'invasion armée de l'île de Taïwan (Formose) ». M. Malik proposa alors qu'un représentant de la République populaire de Chine fût invité, en qualité de plaignant, à assister aux réunions du Conseil de sécurité pendant l'examen de la nouvelle question. La proposition soviétique fut rejetée comme prématurée, mais M. Malik réserva le droit de sa délégation de présenter à nouveau cette proposition quand le Conseil aborderait la question de Formose.

Politique soviétique à l'égard de la Corée

A la fin de la période d'activité de M. Malik à la présidence du Conseil de sécurité, on pouvait se faire une idée des grandes lignes et des principaux objectifs de la politique soviétique à l'égard de la Corée. M. Malik soutenait cyniquement ce que le Gouvernement de la Corée du Nord avait affirmé plus tôt, à savoir que l'agression avait été commise par la Corée du Sud sur l'invitation des États-Unis. Sans tenir compte des faits, il prétendait que le combat qui se livrait en Corée était en réalité une guerre civile dans laquelle aucune nation étrangère n'avait le droit d'intervenir. Néanmoins, ajoutait-il, les États-Unis avaient dépêché des troupes en Corée, tandis que l'aviation américaine semait la dévastation dans les villes coréennes et faisait de nombreuses victimes parmi la population civile. Les « cercles dirigeants » des États-Unis avaient décidé de faire de la Corée une colonie de main-d'œuvre bon marché. En fait, les États-Unis soutenaient partout en Asie la cause de l'impérialisme réactionnaire occidental contre les désirs naturels de liberté des peuples asiatiques, et aucun « drapeau des Nations Unies ne pouvait dissimuler le fait brutal de l'agression des États-Unis en Corée ». En revanche, l'Union soviétique, toujours d'après M. Malik, travaillait pour la cause de la paix; c'est elle qui avait proposé d'inscrire à l'ordre du jour du Conseil de sécurité le point intitulé « Règlement pacifique du problème coréen ». On avait écarté cette question, à l'instigation des États-Unis qui avaient ainsi clairement fait voir qu'ils ne désiraient pas favoriser la cause de la paix. L'Union soviétique, poursuivant ses fins pacifiques, n'en avait pas moins demandé, par l'intermédiaire de son représentant au Conseil de sécurité, l'audition des représentants de la Corée du Nord et de la Corée du Sud, car, pour arriver à un règlement pacifique du différend, il fallait de toute nécessité entendre les deux parties en cause. Mais, encore une fois, la délégation des États-Unis, « avec les délégations des pays du plan Marshall, influencées par le Sénat américain », avait bloqué les propositions pacifiques de l'Union soviétique.

Buts de l'obstruction menée par M. Malik

Bien que ce raisonnement soviétique ait semblé ridicule aux Occidentaux, il a pu produire un tout autre effet sur les peuples de l'Asie. Tandis que les puissances